

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : SAINT MARCELLIN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21380416400019

POSTE COMPTABLE : SGC SAINT MARCELLIN

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL VILLE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	29
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	30
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	32
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	43

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	46
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	49
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	51
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	52
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	56
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	57
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	58



B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	62
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	64
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	66
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	67
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	68
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	69
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	70
B7.3 - Etat des emprunts garantis	74
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	75
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	76
B8 - Subventions versées	78
B9 - Etat du personnel	82
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	83
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	84
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	85
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	86
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	87
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	89
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	90
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	91

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques

	Valeurs
Population totale	7914

Informations fiscales (N-2)

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 222,42

Informations financières – ratios

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 351,68
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1 369,37
3 Dépenses d'équipement brut / population	1 246,54
4 Encours de dette / population (2) (3)	779,92
5 DGF / population	59,14
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	50,80 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	105,31 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	91,03 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	56,95 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	1,29 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

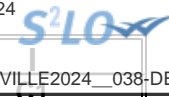
(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	17 169 948,90	18 838 850,09	1 554 572,91	A1 align="right">3 223 474,10
Investissement	6 405 597,09	5 538 155,75	(3) 963 134,54	A2 align="right">95 693,20
Fonctionnement	10 764 351,81	13 300 694,34	(4) 591 438,37	A3 align="right">3 127 780,90

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II align="right">1 396 286,09	III + IV align="right">786 862,67	B1	-609 423,42
Investissement	I align="right">1 396 286,09	III align="right">786 862,67	B2	-609 423,42
Fonctionnement	II align="right">0,00	IV align="right">0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	2 614 050,68
Investissement	A2 + B2	-513 730,22
Fonctionnement	A3 + B3	3 127 780,90

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 396 286,09
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	155 341,80
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	76 161,02
21	Immobilisations corporelles (3)	795 904,59
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	368 878,68
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 786 862,67
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	786 862,67
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	10 863 999,91	11 377 730,13
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 396 286,09	786 862,67
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 95 693,20
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		12 260 286,00	12 260 286,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	13 164 624,00	11 579 262,08
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 585 361,92
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		13 164 624,00	13 164 624,00
TOTAL DU BUDGET (4)		25 424 910,00	25 424 910,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AP VOTEES

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
----------------------------------	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	738 700,00	155 341,80	556 000,00	556 000,00	711 341,80
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	100 000,00	76 161,02	250 000,00	250 000,00	326 161,02
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	3 400 500,00	795 904,59	6 389 000,00	6 389 000,00	7 184 904,59
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 100 000,00	368 878,68	2 065 000,00	2 065 000,00	2 433 878,68
Total des dépenses d'équipement		5 339 200,00	1 396 286,09	9 260 000,00	9 260 000,00	10 656 286,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 000,00	0,00	4 999,91	4 999,91	4 999,91
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	540 000,00	0,00	685 000,00	685 000,00	685 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		565 000,00	0,00	689 999,91	689 999,91	689 999,91
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 904 200,00	1 396 286,09	9 949 999,91	9 949 999,91	11 346 286,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	114 000,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	80 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		194 000,00		914 000,00	914 000,00	914 000,00

TOTAL	6 098 200,00	1 396 286,09	10 863 999,91	10 863 999,91	12 260 286,00
--------------	---------------------	---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 260 286,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 600 000,00	786 862,67	2 128 571,00	2 128 571,00	2 915 433,67
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 600 000,00	786 862,67	5 628 571,00	5 628 571,00	6 415 433,67
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	350 000,00	0,00	465 000,00	465 000,00	465 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 200 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	7 921,48	0,00	53 797,21	53 797,21	53 797,21
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
Total des recettes financières		2 557 921,48	0,00	2 418 797,21	2 418 797,21	2 418 797,21
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		5 157 921,48	786 862,67	8 047 368,21	8 047 368,21	8 834 230,88

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	752 856,00		1 585 361,92	1 585 361,92	1 585 361,92
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	535 000,00		845 000,00	845 000,00	845 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	80 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 367 856,00		3 330 361,92	3 330 361,92	3 330 361,92

TOTAL	6 525 777,48	786 862,67	11 377 730,13	11 377 730,13	12 164 592,80
--------------	---------------------	-------------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	95 693,20
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 260 286,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 416 361,92
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et



réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	3 084 105,00	0,00	3 320 041,00	3 320 041,00	3 320 041,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 327 111,00	0,00	5 433 654,00	5 433 654,00	5 433 654,00
014	Atténuations de produits	25 050,00	0,00	30 050,00	30 050,00	30 050,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 759 084,00	0,00	1 819 818,00	1 819 818,00	1 819 818,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		10 195 350,00	0,00	10 603 563,00	10 603 563,00	10 603 563,00
66	Charges financières	105 000,00	0,00	122 700,00	122 700,00	122 700,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00	4 999,08	4 999,08	4 999,08
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		10 305 350,00	0,00	10 734 262,08	10 734 262,08	10 734 262,08

023	Virement à la section d'investissement (4)	752 856,00		1 585 361,92	1 585 361,92	1 585 361,92
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	535 000,00		845 000,00	845 000,00	845 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 287 856,00		2 430 361,92	2 430 361,92	2 430 361,92

TOTAL	11 593 206,00	0,00	13 164 624,00	13 164 624,00	13 164 624,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 164 624,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	140 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	480 000,00	0,00	504 500,00	504 500,00	504 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	3 321 702,00	0,00	3 321 696,00	3 321 696,00	3 321 696,00
731	Fiscalité locale	5 102 641,00	0,00	5 211 415,00	5 211 415,00	5 211 415,00
74	Dotations et participations (3)	1 560 442,00	0,00	1 835 650,00	1 835 650,00	1 835 650,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	602 501,61	0,00	588 001,08	588 001,08	588 001,08
Total des recettes de gestion courante		11 207 286,61	0,00	11 541 262,08	11 541 262,08	11 541 262,08
76	Produits financiers	11 000,00	0,00	23 500,00	23 500,00	23 500,00
77	Produits spécifiques (3)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		11 218 786,61	0,00	11 565 262,08	11 565 262,08	11 565 262,08

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	114 000,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		114 000,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00

TOTAL	11 332 786,61	0,00	11 579 262,08	11 579 262,08	11 579 262,08
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 585 361,92
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 164 624,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 416 361,92	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	---------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

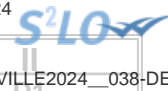
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – DEPENSES**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 999,91	0,00	4 999,91
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	14 000,00	14 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	685 000,00	0,00	685 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	711 341,80	0,00	711 341,80
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	326 161,02	0,00	326 161,02
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	7 184 904,59	900 000,00	8 084 904,59
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 433 878,68	0,00	2 433 878,68
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		11 346 286,00	914 000,00	12 260 286,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 260 286,00
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	3 320 041,00		3 320 041,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	5 433 654,00		5 433 654,00
014	Atténuations de produits	30 050,00		30 050,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 819 818,00	0,00	1 819 818,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	122 700,00	0,00	122 700,00
67	Charges spécifiques (9)	4 999,08	0,00	4 999,08
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	3 000,00	845 000,00	848 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 585 361,92	1 585 361,92
Dépenses de fonctionnement – Total		10 734 262,08	2 430 361,92	13 164 624,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 164 624,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.



- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE – RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	465 000,00	0,00	465 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 915 433,67	0,00	2 915 433,67
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 500 000,00	0,00	3 500 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	900 000,00	900 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	53 797,21	0,00	53 797,21
28 Amortissement des immobilisations		750 000,00	750 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		95 000,00	95 000,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		1 585 361,92	1 585 361,92
024 Produits des cessions d'immobilisations	400 000,00		400 000,00
Recettes d'investissement – Total	7 334 230,88	3 330 361,92	10 664 592,80

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

95 693,20

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT

1 500 000,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

12 260 286,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	80 000,00		80 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	504 500,00		504 500,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	3 321 696,00		3 321 696,00
731 Fiscalité locale	5 211 415,00		5 211 415,00
74 Dotations et participations (8)	1 835 650,00		1 835 650,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	588 001,08	0,00	0,00
76 Produits financiers	23 500,00	0,00	23 500,00
77 Produits spécifiques (8)	500,00	14 000,00	14 500,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	11 565 262,08	14 000,00	11 579 262,08

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

1 585 361,92

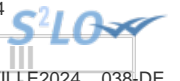
=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

13 164 624,00



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 098 200,00	1 396 286,09	0,00	10 863 999,91	10 863 999,91	0,00	10 863 999,91	12 260 286,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	738 700,00	155 341,80	0,00	556 000,00	556 000,00	0,00	556 000,00	711 341,80
204	Subventions d'équipement versées (9)	100 000,00	76 161,02	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	326 161,02
21	Immobilisations corporelles	3 400 500,00	795 904,59	0,00	6 389 000,00	6 389 000,00	0,00	6 389 000,00	7 184 904,59
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 100 000,00	368 878,68	0,00	2 065 000,00	2 065 000,00	0,00	2 065 000,00	2 433 878,68
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 339 200,00	1 396 286,09	0,00	9 260 000,00	9 260 000,00	0,00	9 260 000,00	10 656 286,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 000,00	0,00		4 999,91	4 999,91		4 999,91	4 999,91
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	540 000,00	0,00		685 000,00	685 000,00		685 000,00	685 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		565 000,00	0,00	0,00	689 999,91	689 999,91	0,00	689 999,91	689 999,91
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 904 200,00	1 396 286,09	0,00	9 949 999,91	9 949 999,91	0,00	9 949 999,91	11 346 286,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	114 000,00			14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	80 000,00			900 000,00	900 000,00		900 000,00	900 000,00
Total des dépenses d'ordre		194 000,00			914 000,00	914 000,00		914 000,00	914 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	12 260 286,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 26/04/2024

ID : 038-213804164-20240412-VILLE2024__038-DE



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		4 325 777,48	786 862,67	9 877 730,13	9 877 730,13	10 664 592,80
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 600 000,00	786 862,67	2 128 571,00	2 128 571,00	2 915 433,67
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 600 000,00	786 862,67	5 628 571,00	5 628 571,00	6 415 433,67
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	350 000,00	0,00	465 000,00	465 000,00	465 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	7 921,48	0,00	53 797,21	53 797,21	53 797,21
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
Total des recettes financières		357 921,48	0,00	918 797,21	918 797,21	918 797,21
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 957 921,48	786 862,67	6 547 368,21	6 547 368,21	7 334 230,88
021	Virement de la section de fonctionnement	752 856,00		1 585 361,92	1 585 361,92	1 585 361,92
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	535 000,00		845 000,00	845 000,00	845 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	80 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
Total des recettes d'ordre		1 367 856,00		3 330 361,92	3 330 361,92	3 330 361,92

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)

95 693,20

Affectation au compte 1068 (8)

1 500 000,00

Total des recettes d'investissement cumulées

12 260 286,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

SAINT MARCELLIN - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2024

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 26/04/2024

ID : 038-213804164-20240412-VILLE2024__038-DE





III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 098 200,00	1 396 286,09	0,00	10 863 999,91	10 863 999,91	0,00	10 863 999,91	12 260 286,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	738 700,00	155 341,80	0,00	556 000,00	556 000,00	0,00	556 000,00	711 341,80
202	Frais réalisation documents urbanisme	78 200,00	16 943,53		0,00	0,00	0,00	0,00	16 943,53
2031	Frais d'études	613 900,00	133 718,27		528 000,00	528 000,00	0,00	528 000,00	661 718,27
2033	Frais d'insertion	3 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions, droits similaires	43 600,00	4 680,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	22 680,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	100 000,00	76 161,02	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	326 161,02
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	100 000,00	69 956,64		0,00	0,00	0,00	0,00	69 956,64
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	6 204,38		250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00	256 204,38
21	Immobilisations corporelles	3 400 500,00	795 904,59	0,00	6 389 000,00	6 389 000,00	0,00	6 389 000,00	7 184 904,59
2111	Terrains nus	0,00	48 230,40		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	50 230,40
2112	Terrains de voirie	25 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	650 000,00	67 171,95		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	187 171,95
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	12 723,48		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	72 723,48
21351	Bâtiments publics	1 271 000,00	414 953,46		363 000,00	363 000,00	0,00	363 000,00	777 953,46
2138	Autres constructions	8 000,00	8 357,17		0,00	0,00	0,00	0,00	8 357,17
2151	Réseaux de voirie	390 000,00	11 719,77		4 920 000,00	4 920 000,00	0,00	4 920 000,00	4 931 719,77
2152	Installations de voirie	20 000,00	50 000,00		133 000,00	133 000,00	0,00	133 000,00	183 000,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21538	Autres réseaux	195 000,00	149 400,14		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	229 400,14
21568	Autre matériel, outillage incendie	17 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	145 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	55 000,00	744,29		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 744,29
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	190 000,00	11 460,00		130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	141 460,00
217538	Autres réseaux (mise à dispo)	0,00	0,00		300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00

SAINT MARCELLIN - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 26/04/2024

ID : 038-213804164-20240412-VILLE2024_038-DE

TOTAL
SLOW
CREDITS GERES (RAR N-1 hors AP Vote)

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour informatique Crédits gérés dans le cadre d'une AP	TOTAL (RAR N-1 hors AP Vote) III = I + II	
21821	Matériel de transport ferroviaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	95 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	68 100,00	4 020,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	54 020,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	8 900,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	92 500,00	17 123,93		61 000,00	61 000,00	0,00	61 000,00	78 123,93
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 100 000,00	368 878,68	0,00	2 065 000,00	2 065 000,00	0,00	2 065 000,00	2 433 878,68
2312	Agencements et aménagements de terrains	580 000,00	368 878,68		1 340 000,00	1 340 000,00	0,00	1 340 000,00	1 708 878,68
2313	Constructions	460 000,00	0,00		725 000,00	725 000,00	0,00	725 000,00	725 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	60 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 339 200,00	1 396 286,09	0,00	9 260 000,00	9 260 000,00	0,00	9 260 000,00	10 656 286,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	25 000,00	0,00		4 999,91	4 999,91		4 999,91	4 999,91
10226	Taxe d'aménagement	25 000,00	0,00		4 999,91	4 999,91		4 999,91	4 999,91
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	540 000,00	0,00		685 000,00	685 000,00		685 000,00	685 000,00
1641	Emprunts en euros	540 000,00	0,00		685 000,00	685 000,00		685 000,00	685 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	TOTAL (RAR N-1 hors AP + Vote) III = I + II	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		565 000,00	0,00	0,00	689 999,91	689 999,91	0,00	689 999,91	689 999,91
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		5 904 200,00	1 396 286,09	0,00	9 949 999,91	9 949 999,91	0,00	9 949 999,91	11 346 286,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	114 000,00			14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	14 000,00			14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	14 000,00			6 600,00	6 600,00		6 600,00	6 600,00
13912	Subv. transf. Régions	0,00			5 200,00	5 200,00		5 200,00	5 200,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00			2 200,00	2 200,00		2 200,00	2 200,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	100 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	80 000,00			900 000,00	900 000,00		900 000,00	900 000,00
2116	Cimetières	10 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	14 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 100,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	1 700,00			900 000,00	900 000,00		900 000,00	900 000,00
2152	Installations de voirie	14 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	2 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21538	Autres réseaux	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

SAINT MARCELLIN - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 26/04/2024

ID : 038-213804164-20240412-VILLE2024_038-DE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
215738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	34 200,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		194 000,00			914 000,00	914 000,00		914 000,00	914 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

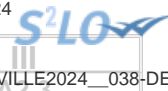
(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQU

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUILIBREMENT

Cet état ne contient pas d'information.



III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		4 325 777,48	786 862,67	9 877 730,13	9 877 730,13	10 664 592,80
			I		II	III = I + II
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 600 000,00	786 862,67	2 128 571,00	2 128 571,00	2 915 433,67
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	888 837,00	210 500,00	30 524,00	30 524,00	241 024,00
1312	Subv. transf. Régions	539 369,00	432 818,00	44 700,00	44 700,00	477 518,00
1313	Subv. transf. Départements	921 794,00	113 444,67	0,00	0,00	113 444,67
1318	Autres subventions d'équipement transf.	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	657 458,00	657 458,00	657 458,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	283 122,00	283 122,00	283 122,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	27 300,00	464 347,00	464 347,00	491 647,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	30 996,00	30 996,00	30 996,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	2 800,00	8 000,00	8 000,00	10 800,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	609 424,00	609 424,00	609 424,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 600 000,00	786 862,67	5 628 571,00	5 628 571,00	6 415 433,67
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	350 000,00	0,00	465 000,00	465 000,00	465 000,00
10222	FCTVA	250 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	7 921,48	0,00	53 797,21	53 797,21	53 797,21
276351	Créance GFP de rattachement	0,00	0,00	45 479,00	45 479,00	45 479,00
27638	Créance Autres établissements publics	7 921,48	0,00	8 318,21	8 318,21	8 318,21
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
Total des recettes financières		357 921,48	0,00	918 797,21	918 797,21	918 797,21
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 957 921,48	786 862,67	6 547 368,21	6 547 368,21	7 334 230,88
021	Virement de la section de fonctionnement	752 856,00		1 585 361,92	1 585 361,92	1 585 361,92

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote	
			I		II	III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	535 000,00		845 000,00	845 000,00	845 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00		0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	0,00		0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00		0,00	0,00	0,00
215731	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
28031	Frais d'études	3 900,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	800,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	100,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	14 100,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 600,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	6 900,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
281321	Immeubles de rapport	8 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
28152	Installations de voirie	15 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
281538	Autres réseaux	8 100,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	5 600,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
2815731	Matériel roulant	23 500,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	45 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	24 300,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
281821	Matériel de transport ferroviaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	43 300,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	79 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		0,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	29 800,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
28186	Cheptel	1 700,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
28188	Autres immo. corporelles	123 300,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
4817	Indemnités de renégociation de la dette	95 000,00		95 000,00	95 000,00	95 000,00
4818	Charges à étaler	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	80 000,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	80 000,00		0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00
Total des recettes d'ordre		1 367 856,00		3 330 361,92	3 330 361,92	3 330 361,92

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

SAINT MARCELLIN - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2024

- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 26/04/2024



ID : 038-213804164-20240412-VILLE2024__038-DE



III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 593 206,00	0,00	0,00	13 164 624,00	13 164 624,00	0,00	13 164 624,00	13 164 624,00
011	Charges à caractère général (3)	3 084 105,00	0,00	0,00	3 320 041,00	3 320 041,00	0,00	3 320 041,00	3 320 041,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 327 111,00	0,00		5 433 654,00	5 433 654,00		5 433 654,00	5 433 654,00
014	Atténuations de produits	25 050,00	0,00		30 050,00	30 050,00		30 050,00	30 050,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	1 759 084,00	0,00	0,00	1 819 818,00	1 819 818,00	0,00	1 819 818,00	1 819 818,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		10 195 350,00	0,00	0,00	10 603 563,00	10 603 563,00	0,00	10 603 563,00	10 603 563,00
66	Charges financières	105 000,00	0,00		122 700,00	122 700,00		122 700,00	122 700,00
67	Charges spécifiques (3)	5 000,00	0,00		4 999,08	4 999,08		4 999,08	4 999,08
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		110 000,00	0,00	0,00	130 699,08	130 699,08		130 699,08	130 699,08
Total des dépenses réelles		10 305 350,00	0,00	0,00	10 734 262,08	10 734 262,08	0,00	10 734 262,08	10 734 262,08
023	Virement à la section d'investissement	752 856,00			1 585 361,92	1 585 361,92		1 585 361,92	1 585 361,92
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	535 000,00			845 000,00	845 000,00		845 000,00	845 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 287 856,00			2 430 361,92	2 430 361,92		2 430 361,92	2 430 361,92

D002 Résultat reporté ou anticipé (5) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 13 164 624,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

SAINT MARCELLIN - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 26/04/2024

ID : 038-213804164-20240412-VILLE2024__038-DE



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 332 786,61	0,00	11 579 262,08	11 579 262,08	11 579 262,08
013	Atténuations de charges (2)	140 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	480 000,00	0,00	504 500,00	504 500,00	504 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 321 702,00	0,00	3 321 696,00	3 321 696,00	3 321 696,00
731	Fiscalité locale	5 102 641,00	0,00	5 211 415,00	5 211 415,00	5 211 415,00
74	Dotations et participations (2)	1 560 442,00	0,00	1 835 650,00	1 835 650,00	1 835 650,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	602 501,61	0,00	588 001,08	588 001,08	588 001,08
Total des recettes de gestion des services		11 207 286,61	0,00	11 541 262,08	11 541 262,08	11 541 262,08
76	Produits financiers	11 000,00	0,00	23 500,00	23 500,00	23 500,00
77	Produits spécifiques (2)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		11 500,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
Total des recettes réelles		11 218 786,61	0,00	11 565 262,08	11 565 262,08	11 565 262,08
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	114 000,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		114 000,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7) 1 585 361,92

Total des recettes de fonctionnement cumulées 13 164 624,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 593 206,00	0,00	0,00	13 164 624,00	13 164 624,00	0,00	13 164 624,00	13 164 624,00
011	Charges à caractère général (4)	3 084 105,00	0,00	0,00	3 320 041,00	3 320 041,00	0,00	3 320 041,00	3 320 041,00
6042	Achats de prestations de services	368 540,00	0,00		352 132,00	352 132,00	0,00	352 132,00	352 132,00
60611	Eau et assainissement	87 000,00	0,00		81 000,00	81 000,00	0,00	81 000,00	81 000,00
60612	Energie - Electricité	466 000,00	0,00		920 000,00	920 000,00	0,00	920 000,00	920 000,00
60613	Chauffage urbain	103 000,00	0,00		103 000,00	103 000,00	0,00	103 000,00	103 000,00
60621	Combustibles	140 200,00	0,00		132 200,00	132 200,00	0,00	132 200,00	132 200,00
60622	Carburants	54 000,00	0,00		47 000,00	47 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00
60623	Alimentation	7 850,00	0,00		6 040,00	6 040,00	0,00	6 040,00	6 040,00
60624	Produits de traitement	13 950,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	16 600,00	0,00		12 580,00	12 580,00	0,00	12 580,00	12 580,00
60631	Fournitures d'entretien	35 250,00	0,00		31 450,00	31 450,00	0,00	31 450,00	31 450,00
60632	Fournitures de petit équipement	235 863,00	0,00		160 074,00	160 074,00	0,00	160 074,00	160 074,00
60633	Fournitures de voirie	12 000,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	15 623,00	0,00		16 470,00	16 470,00	0,00	16 470,00	16 470,00
6064	Fournitures administratives	7 630,00	0,00		6 650,00	6 650,00	0,00	6 650,00	6 650,00
6067	Fournitures scolaires	24 000,00	0,00		25 600,00	25 600,00	0,00	25 600,00	25 600,00
6068	Autres matières et fournitures	5 730,00	0,00		4 100,00	4 100,00	0,00	4 100,00	4 100,00
611	Contrats de prestations de services	60 300,00	0,00		44 200,00	44 200,00	0,00	44 200,00	44 200,00
6132	Locations immobilières	44 000,00	0,00		44 000,00	44 000,00	0,00	44 000,00	44 000,00
61351	Matériel roulant	1 500,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61358	Autres	59 485,00	0,00		38 688,00	38 688,00	0,00	38 688,00	38 688,00
614	Charges locatives et de copropriété	2 600,00	0,00		3 200,00	3 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00
61521	Entretien terrains	47 500,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	92 500,00	0,00		32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	66 000,00	0,00		93 000,00	93 000,00	0,00	93 000,00	93 000,00
61551	Entretien matériel roulant	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	14 250,00	0,00		10 400,00	10 400,00	0,00	10 400,00	10 400,00
6156	Maintenance	231 574,00	0,00		232 370,00	232 370,00	0,00	232 370,00	232 370,00
6161	Multirisques	39 000,00	0,00		42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00
617	Etudes et recherches	4 140,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	6 335,00	0,00		4 509,00	4 509,00	0,00	4 509,00	4 509,00

SAINT MARCELLIN - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 26/04/2024

ID : 038-213804164-20240412-VILLE2024-038-DE



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés		Vote) III = I + II
			I					II	hors AE	
6184	Versements à des organismes de formation	62 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
6185	Frais de colloques et de séminaires	360,00	0,00		3 735,00	3 735,00	0,00	3 735,00	3 735,00	
6188	Autres frais divers	41 600,00	0,00		33 200,00	33 200,00	0,00	33 200,00	33 200,00	
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
62268	Autres honoraires, conseils	57 800,00	0,00		46 250,00	46 250,00	0,00	46 250,00	46 250,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	11 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	
6228	Divers	1 680,00	0,00		1 505,00	1 505,00	0,00	1 505,00	1 505,00	
6231	Annonces et insertions	11 350,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	
6232	Fêtes et cérémonies	93 320,00	0,00		86 516,00	86 516,00	0,00	86 516,00	86 516,00	
6233	Foires et expositions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6234	Réceptions	650,00	0,00		650,00	650,00	0,00	650,00	650,00	
6236	Catalogues et imprimés	37 660,00	0,00		22 198,00	22 198,00	0,00	22 198,00	22 198,00	
6237	Publications	0,00	0,00		9 700,00	9 700,00	0,00	9 700,00	9 700,00	
6238	Divers	27 615,00	0,00		19 644,00	19 644,00	0,00	19 644,00	19 644,00	
6241	Transports de biens	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		33 204,00	33 204,00	0,00	33 204,00	33 204,00	
6247	Transports collectifs	38 880,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6248	Divers	0,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	
6251	Voyages, déplacements et missions	3 600,00	0,00		2 880,00	2 880,00	0,00	2 880,00	2 880,00	
6261	Frais d'affranchissement	26 200,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	
6262	Frais de télécommunications	80 500,00	0,00		73 000,00	73 000,00	0,00	73 000,00	73 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	400,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	
6281	Concours divers (cotisations)	7 120,00	0,00		4 286,00	4 286,00	0,00	4 286,00	4 286,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 650,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	
6284	Redevances pour services rendus	19 530,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	5 280,00	0,00		7 280,00	7 280,00	0,00	7 280,00	7 280,00	
62878	Remb. frais à des tiers	14 490,00	0,00		12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00	
6288	Autres services extérieurs	94 200,00	0,00		147 990,00	147 990,00	0,00	147 990,00	147 990,00	
63512	Taxes foncières	81 500,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	12 300,00	0,00		10 140,00	10 140,00	0,00	10 140,00	10 140,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	5 327 111,00	0,00		5 433 654,00	5 433 654,00		5 433 654,00	5 433 654,00	
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	42 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	0,00	0,00		70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00	
6218	Autre personnel extérieur	85 000,00	0,00		85 000,00	85 000,00		85 000,00	85 000,00	

SAINT MARCELLIN - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 26/04/2024

ID : 038-213804164-20240412-VILLE2024-038-DE



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	14 529,00	0,00		16 200,00	16 200,00		16 200,00	16 200,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	26 326,00	0,00		27 000,00	27 000,00		27 000,00	27 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 358 428,00	0,00		2 374 000,00	2 374 000,00		2 374 000,00	2 374 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	51 297,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
64113	NBI	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00		25 000,00	25 000,00
64118	Autres indemnités	535 498,00	0,00		542 800,00	542 800,00		542 800,00	542 800,00
64131	Rémunérations	516 830,00	0,00		517 000,00	517 000,00		517 000,00	517 000,00
64138	Primes et autres indemnités	67 708,00	0,00		77 000,00	77 000,00		77 000,00	77 000,00
64168	Autres emplois aidés	1 784,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	585 136,00	0,00		588 000,00	588 000,00		588 000,00	588 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	742 804,00	0,00		743 500,00	743 500,00		743 500,00	743 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	28 063,00	0,00		29 500,00	29 500,00		29 500,00	29 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	150 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	6 509,00	0,00		29 654,00	29 654,00		29 654,00	29 654,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	23 783,00	0,00		24 000,00	24 000,00		24 000,00	24 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	18 311,00	0,00		33 000,00	33 000,00		33 000,00	33 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
6488	Autres	13 105,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
014	Atténuations de produits	25 050,00	0,00		30 050,00	30 050,00		30 050,00	30 050,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	50,00	0,00		50,00	50,00		50,00	50,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	25 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	1 759 084,00	0,00	0,00	1 819 818,00	1 819 818,00	0,00	1 819 818,00	1 819 818,00
65131	Bourses	0,00	0,00		6 400,00	6 400,00	0,00	6 400,00	6 400,00
65132	Prix	10 000,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
65134	Aides	3 670,00	0,00		3 670,00	3 670,00	0,00	3 670,00	3 670,00
65311	Indemnités de fonction	119 604,00	0,00		119 000,00	119 000,00	0,00	119 000,00	119 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	5 400,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
65313	Cotisations de retraite	10 513,00	0,00		10 700,00	10 700,00	0,00	10 700,00	10 700,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	11 590,00	0,00		11 800,00	11 800,00	0,00	11 800,00	11 800,00
65315	Formation	18 000,00	0,00		9 485,00	9 485,00	0,00	9 485,00	9 485,00
65316	Frais de représentation du maire	1 100,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
			I						
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6542	Créances éteintes	8 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6553	Service d'incendie	220 387,00	0,00		240 000,00	240 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	950 000,00	0,00		950 000,00	950 000,00	0,00	950 000,00	950 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	14 000,00	0,00		19 658,00	19 658,00	0,00	19 658,00	19 658,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	298 000,00	0,00		290 000,00	290 000,00	0,00	290 000,00	290 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	34 420,00	0,00		15 400,00	15 400,00	0,00	15 400,00	15 400,00
65888	Autres	44 400,00	0,00		68 205,00	68 205,00	0,00	68 205,00	68 205,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		10 195 350,00	0,00	0,00	10 603 563,00	10 603 563,00	0,00	10 603 563,00	10 603 563,00
66	Charges financières	105 000,00	0,00		122 700,00	122 700,00		122 700,00	122 700,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	110 000,00	0,00		128 000,00	128 000,00		128 000,00	128 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 000,00	0,00		-5 300,00	-5 300,00		-5 300,00	-5 300,00
67	Charges spécifiques (4)	5 000,00	0,00		4 999,08	4 999,08		4 999,08	4 999,08
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00		4 999,08	4 999,08		4 999,08	4 999,08
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		110 000,00	0,00	0,00	130 699,08	130 699,08		130 699,08	130 699,08
Total des dépenses réelles		10 305 350,00	0,00	0,00	10 734 262,08	10 734 262,08	0,00	10 734 262,08	10 734 262,08
023	Virement à la section d'investissement	752 856,00			1 585 361,92	1 585 361,92		1 585 361,92	1 585 361,92
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	535 000,00			845 000,00	845 000,00		845 000,00	845 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

SAINT MARCELLIN - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 26/04/2024

ID : 038-213804164-20240412-VILLE2024-038-DE



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE	Vote) III = I + II
6811	Dot. amort. immos incorporelles	440 000,00			750 000,00	750 000,00		750 000,00	750 000,00
68126	Dot.amort. frais d'émission des emprunts	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	95 000,00			95 000,00	95 000,00		95 000,00	95 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 287 856,00			2 430 361,92	2 430 361,92		2 430 361,92	2 430 361,92

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	71 035,27
Montant des ICNE de l'exercice N-1	76 335,27
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-5 300,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		11 332 786,61	0,00	11 579 262,08	11 579 262,08	11 579 262,08
013	Atténuations de charges (3)	140 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	120 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	480 000,00	0,00	504 500,00	504 500,00	504 500,00
7011	Ventes d'eau	200,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	10 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	59 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
70328	Autres droits stationnement et location	2 000,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
7062	Redevances services à caractère culturel	70 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	20 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	260 000,00	0,00	355 000,00	355 000,00	355 000,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	18 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 321 702,00	0,00	3 321 696,00	3 321 696,00	3 321 696,00
73211	Attribution de compensation	2 593 656,00	0,00	2 593 656,00	2 593 656,00	2 593 656,00
73221	FNGIR	728 046,00	0,00	728 040,00	728 040,00	728 040,00
731	Fiscalité locale	5 102 641,00	0,00	5 211 415,00	5 211 415,00	5 211 415,00
73111	Impôts directs locaux	4 472 641,00	0,00	4 533 000,00	4 533 000,00	4 533 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	350 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	250 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7318	Autres	0,00	0,00	62 415,00	62 415,00	62 415,00
74	Dotations et participations (3)	1 560 442,00	0,00	1 835 650,00	1 835 650,00	1 835 650,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	35 914,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
741121	DSR des communes	387 000,00	0,00	435 000,00	435 000,00	435 000,00
744	FCTVA	22 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
74718	Autres participations Etat	83 000,00	0,00	129 800,00	129 800,00	129 800,00
7472	Participation régions	7 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vd II	III = I + II
7473	Participation départements	49 000,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participation GFP de rattachement	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
74758	Participation autres groupements	15 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	0,00	0,00	197 000,00	197 000,00	197 000,00
747888	Autres	200 000,00	0,00	18 250,00	18 250,00	18 250,00
748312	D.C.R.T.P.	519 528,00	0,00	373 000,00	373 000,00	373 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00	360 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	20 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
74888	Autres	0,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	602 501,61	0,00	588 001,08	588 001,08	588 001,08
752	Revenus des immeubles	310 000,00	0,00	310 000,00	310 000,00	310 000,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	25 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
75861	Régies dotées seule autonomie financière	180 000,00	0,00	178 000,00	178 000,00	178 000,00
75888	Autres	87 501,61	0,00	80 001,08	80 001,08	80 001,08
Total des recettes de gestion des services		11 207 286,61	0,00	11 541 262,08	11 541 262,08	11 541 262,08
76	Produits financiers	11 000,00	0,00	23 500,00	23 500,00	23 500,00
761	Produits de participations	7 880,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76232	Remb. intérêts emprunts GFP rattachement	0,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	120,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		11 218 786,61	0,00	11 565 262,08	11 565 262,08	11 565 262,08
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	114 000,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00
722	Immobilisations corporelles	100 000,00		0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	14 000,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		114 000,00		14 000,00	14 000,00	14 000,00



Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

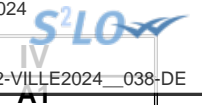
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		689 999,91	720 000,00	0,00	156 000,00	55 000,00	500 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 999,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	685 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	97 000,00	0,00	0,00	30 000,00	125 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	448 000,00	0,00	156 000,00	25 000,00	155 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	175 000,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		5 918 797,21	1 519 147,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 965 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 519 147,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	53 797,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

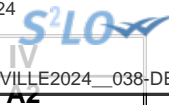
Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		7 581 000,00	0,00	110 000,00	138 000,00		9 949 999,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		4 999,91
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		685 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	289 000,00	0,00	10 000,00	5 000,00		556 000,00
204	Subventions d'équipement versées	250 000,00	0,00	0,00	0,00		250 000,00
21	Immobilisations corporelles	5 372 000,00	0,00	100 000,00	133 000,00		6 389 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 670 000,00	0,00	0,00	0,00		2 065 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		609 424,00	0,00	0,00	0,00		8 047 368,21
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		400 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 965 000,00
13	Subventions d'investissement	609 424,00	0,00	0,00	0,00		2 128 571,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		3 500 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		53 797,21

SAINT MARCELLIN - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 26/04/2024
 Reçu en préfecture le 26/04/2024
 Publié le 26/04/2024
 ID : 038-213804164-20240412-VILLE2024__038-DE



Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports		
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		255 750,00	5 775 443,08	0,00	436 560,00	1 167 220,00	1 282 789,00	986 600,00	0,00
011	Charges à caractère général	100 000,00	2 221 792,00	0,00	13 860,00	261 120,00	418 469,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	3 047 504,00	0,00	182 700,00	906 100,00	805 650,00	36 600,00	0,00
014	Atténuations de produits	30 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	501 148,00	0,00	240 000,00	0,00	58 670,00	950 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	122 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	4 999,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		9 962 411,00	387 001,08	0,00	0,00	78 500,00	664 750,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 000,00	70 500,00	0,00	0,00	35 000,00	398 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 321 696,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 195 415,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 420 800,00	120 000,00	0,00	0,00	43 500,00	241 750,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	100 001,08	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	23 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

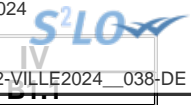
IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	425 150,00	85 000,00	158 450,00	161 300,00		10 734 262,08
011	Charges à caractère général	0,00	89 250,00	15 000,00	40 250,00	160 300,00		3 320 041,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	335 900,00	0,00	118 200,00	1 000,00		5 433 654,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		30 050,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00		1 819 818,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		122 700,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 999,08
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00
RECETTES		0,00	285 000,00	187 600,00	0,00	0,00		11 565 262,08
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		80 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		504 500,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 321 696,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 211 415,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	9 600,00	0,00	0,00		1 835 650,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	285 000,00	178 000,00	0,00	0,00		588 001,08
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		23 500,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					8 993 420,25									
1641 Emprunts en euros (total)					8 993 420,25									
00001904485	CREDIT AGRICOLE	28/01/2019	15/02/2019	15/03/2019	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	1,250	EUR	A	P	N	A-1
047949G - 5026101	CAISSE D'EPARGNE	17/12/2020	10/12/2020	10/12/2021	1 737 335,74	F	Taux fixe à 0.4 %	0,400	0,400	EUR	A	P	N	A-1
19991 - MIN098593	DEXIA CL	11/06/1999	31/10/1999	01/06/2000	441 514,72	F	Taux fixe à 5.13 %	5,130	5,130	EUR	A	P	N	A-1
20012 - MIN157844	DEXIA CL	07/09/2001	20/12/2001	01/03/2002	358 863,00	F	Taux fixe à 6.18 %	6,180	6,180	EUR	A	P	N	A-1
20033 - MIN211649EUR	DEXIA CL	08/07/2003	30/11/2003	01/03/2004	210 000,00	F	Taux fixe à 4.84 %	4,840	4,840	EUR	A	P	N	A-1
20071 - AMC11087406	CAISSE D'EPARGNE	24/12/2007	25/12/2007	15/04/2008	610 000,00	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	4,758	EUR	A	P	N	A-1
20081 - A108742000	CAISSE D'EPARGNE	26/12/2008	31/12/2008	25/01/2009	610 000,00	F	Taux fixe à 4.58 %	4,580	4,580	EUR	A	P	N	A-1
20091 - MON267184EUR	DEXIA CL	26/11/2010	30/11/2009	01/01/2010	610 000,00	F	Taux fixe à 4.6 %	4,600	4,600	EUR	A	P	N	A-1
20132 - 5009139	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	06/11/2013	01/12/2013	01/03/2014	130 000,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,250	2,250	EUR	T	C	N	A-1
20133 - MON281588	BANQUE POSTALE	17/12/2013	31/12/2013	01/04/2014	140 000,00	F	Taux fixe à 3.43 %	3,430	3,474	EUR	T	C	N	A-1
MON535775EUR	SFIL CAFFIL	16/12/2020	30/12/2020	01/04/2021	2 645 706,79	F	Taux fixe à 0.15 %	0,150	0,152	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

SAINT MARCELLIN - BUDGET PRINCIPAL VILLE - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 26/04/2024



ID : 038-213804164-20240412-VILLE2024_038-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00												
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					8 993 420,25												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 172 282,23					542 919,42	101 452,53	0,00	71 182,67
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 172 282,23					542 919,42	101 452,53	0,00	71 182,67
00001904485	N	0,00	A-1	1 019 028,17	9,21	F	Taux fixe à 1.25 %	1,247	96 303,71	12 737,85	0,00	9 195,65
047949G - 5026101	N	0,00	A-1	1 310 772,80	8,94	F	Taux fixe à 0.4 %	0,399	143 326,66	5 243,09	0,00	0,00
19991 - MIN098593	N	0,00	A-1	149 535,04	5,42	F	Taux fixe à 5.13 %	5,118	21 912,46	7 671,15	0,00	3 820,60
20012 - MIN157844	N	0,00	A-1	165 889,39	7,17	F	Taux fixe à 6.18 %	6,166	16 652,83	10 251,96	0,00	7 660,06
20033 - MIN211649EUR	N	0,00	A-1	100 777,86	9,17	F	Taux fixe à 4.84 %	4,828	8 072,33	4 877,65	0,00	3 749,37
20071 - AMC11087406	N	0,00	A-1	375 755,14	13,29	F	Taux fixe à 4.69 %	4,742	19 461,47	17 916,63	0,00	12 068,46
20081 - A108742000	N	0,00	A-1	387 299,39	14,07	F	Taux fixe à 4.58 %	4,567	18 523,22	17 738,31	0,00	15 717,04
20091 - MON267184EUR	N	0,00	A-1	405 611,84	15,00	F	Taux fixe à 4.6 %	4,587	17 709,66	18 658,14	0,00	17 794,75
20132 - 5009139	N	0,00	A-1	68 095,20	10,92	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,762	6 190,48	1 638,74	0,00	99,00
20133 - MON281588	N	0,00	A-1	49 000,13	5,00	F	Taux fixe à 3.43 %	3,422	9 333,32	1 560,66	0,00	336,44
MON535775EUR	N	0,00	A-1	2 140 517,27	11,00	F	Taux fixe à 0.15 %	0,152	185 433,28	3 158,35	0,00	741,30
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 172 282,23					542 919,42	101 452,53	0,00	71 182,67

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

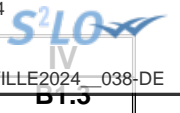
(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

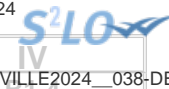
(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 172 282,23	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €		23/01/2024
	Catégories de biens amortis		Durée (en années)
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	2	23/01/2024
L	Frais d'études	2	23/01/2024
L	Frais de recherche et de développement	5	23/01/2024
L	Frais d'insertion	3	23/01/2024
L	Subventions versées	5	23/01/2024
L	Subventions versées	30	23/01/2024
L	Subventions versées	40	23/01/2024
L	Concessions et droit similaires	2	23/01/2024
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	10	23/01/2024
L	Immeubles de rapport	25	23/01/2024
L	Autres bâtiments privés	25	23/01/2024
L	Réseaux d'électrification	8	23/01/2024
L	Autres réseaux divers	30	23/01/2024
L	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5	23/01/2024
L	Matériel technique scolaire	10	23/01/2024
L	Matériel roulant de voirie	10	23/01/2024
L	Autre matériel de voirie	10	23/01/2024
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	5	23/01/2024
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	10	23/01/2024
L	Autres installations, matériel et outillages techniques	15	23/01/2024
L	Installations générales, agencements, aménagements divers	10	23/01/2024
L	Matériel de transport	5	23/01/2024
L	Autre matériel de transport	10	23/01/2024
L	Matériel informatique scolaire	4	23/01/2024
L	Autre matériel informatique	4	23/01/2024
L	Matériel de bureau et mobilier scolaire	10	23/01/2024
L	Matériel de bureau et mobilier	10	23/01/2024
L	Autre matériel de bureau et mobilier	30	23/01/2024
L	Matériel de téléphonie	3	23/01/2024
L	Cheptel	2	23/01/2024
L	Autres immobilisations corporelles	5	23/01/2024

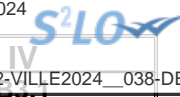
Envoyé en préfecture le 26/04/2024

Reçu en préfecture le 26/04/2024

Publié le 26/04/2024



ID : 038-213804164-20240412-VILLE2024__038-DE




IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	3 000,00		6 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	3 000,00		6 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00
Provision pour créances douteuses	3 000,00		0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
Provision pour créances douteuses	0,00	12/12/2023	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	3 000,00		6 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 26/04/2024
 Reçu en préfecture le 26/04/2024
 Publié le 26/04/2024
 ID : 038-213804164-20240412-VILLE2024__038-DE



Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	M D	E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	3 000,00		6 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).



IV
31

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

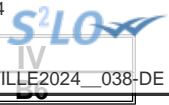
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				894 000,00	94 911,11	94 911,11	704 177,78
2021	Indemnités pour remboursement anticipé d'emprunt à risques	9	29/06/2021	496 000,00	55 111,11	55 111,11	385 777,78
2021	Indemnités pour remboursement anticipé d'emprunt à risques	10	29/06/2021	398 000,00	39 800,00	39 800,00	318 400,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	9 747 991,27	9 282 265,73	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	3 157 928,62	3 151 685,62	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

- (1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
- (2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
- (3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
- (4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

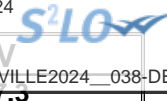
IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					9 747 991,27	9 282 265,73										147 338,04	272 683,79	
ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE	2018	P	Réaménagement des prêts Logements avenue Provence et Place Souvenir Français	CDC	46 871,13	39 242,26	20,50	T	V	Livret A(Préfixé) + 0.95	0,422	V	Livret A(Préfixé) + 0.95	2,950	A-1	EUR	1 360,12	1 233,87
ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE	2017	P	Réhabilitation de 48 logements 2/4 Rue Biesse et 5/7 Rue Félix Faure	CDC	386 000,00	304 045,90	18,50	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	A-1	EUR	5 075,52	13 174,04
ALPES ISERE HABITAT OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT	2019	P	Construction de 18 logements Rue Champollion Jardins du Savouret	CDC	421 995,98	404 991,81	37,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	A-1	EUR	4 548,94	8 548,59
ALPES ISERE HABITAT OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT	2019	P	Construction de 18 logements Rue Champollion Jardins du Savouret	CDC	97 712,58	94 743,72	47,00	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	A-1	EUR	1 058,60	1 492,55

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ALPES ISERE HABITAT OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT	2019	P	Construction de 18 logements Rue Champollion Jardins du Savouret	CDC	256 457,65	250 413,60	37,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,800	A-1	EUR	751,24	6 062,18
ALPES ISERE HABITAT OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT	2019	P	Construction de 18 logements Rue Champollion Jardins du Savouret	CDC	41 536,14	244 351,42	47,00	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	1,800	A-1	EUR	122,29	773,53
ALPES ISERE HABITAT OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT	2020	P	Réhabilitation de 50 logements situés 30 rue Jean Rony	CDC	232 072,00	223 951,11	21,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	A-1	EUR	3 713,15	8 120,90
ALPES ISERE HABITAT OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT	2021	P	Construction de 24 logements (14 PLUS-10 PLAI) 6 Avenue du Vercors	CDC	628 696,34	619 146,06	38,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	A-1	EUR	10 059,14	9 550,28
ALPES ISERE HABITAT OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT	2021	P	Construction de 24 logements (14 PLUS-10 PLAI) 6 Avenue du Vercors	CDC	200 977,74	198 920,16	48,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	A-1	EUR	3 215,65	2 057,58
ALPES ISERE HABITAT OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT	2021	P	Construction de 24 logements (14 PLUS-10 PLAI) 6 Avenue du Vercors	CDC	290 627,35	285 192,66	38,42	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	2 325,02	5 434,69
ALPES ISERE HABITAT OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT	2021	P	Construction de 24 logements (14 PLUS-10 PLAI) 6 Avenue du Vercors	CDC	114 041,99	112 482,48	48,42	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,300	A-1	EUR	912,34	1 559,52
ALPES ISERE HABITAT OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT	2021	P	Construction de 24 logements (14 PLUS-10 PLAI) 6 Avenue du Vercors	CDC	60 000,00	60 000,00	37,42	A	F	Taux fixe à 0 %	0,000	F	Taux fixe à 0 %	0,000	A-1	EUR	0,00	0,00
HABITAT DAUPHINOIS	2017	P	Construction de 15 logements Rue Biesse	CDC	286 435,56	263 546,21	35,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	A-1	EUR	4 296,66	4 994,89
HABITAT DAUPHINOIS	2017	P	Construction de 15 logements Rue Biesse	CDC	124 728,74	117 242,67	45,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	A-1	EUR	1 900,49	1 537,67
HABITAT DAUPHINOIS	2017	P	Construction de 15 logements Rue Biesse	CDC	140 428,59	127 412,78	35,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	A-1	EUR	1 042,25	2 868,63

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT DAUPHINOIS	2017	P	Construction de 15 logements Rue Biesse	CDC	53 824,63	49 916,07	45,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,550	V	Livret A(Préfixé) + (-0.2)	0,800	A-1	EUR	405,93	825,22
HABITAT DAUPHINOIS	2021	P	Construction de 9 logements en location accession Rue Parmentier	CE	330 000,00	1 000 000,00	2,78	T	V	(Euribor 3M + 1.3)-Floor 0 sur Euribor 3M	1,326	V	(Euribor 3M + 1.3)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,652	A-1	EUR	39 742,83	0,00
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2022	P	Réhabilitation de 30 logements locatifs Résidence Le Palissy	CDC	150 000,00	150 000,00	20,00	A	F	Taux fixe à 1.36 %	1,360	F	Taux fixe à 1.36 %	1,360	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2022	P	Réhabilitation de 30 logements locatifs Résidence Le Palissy	CDC	361 646,00	361 646,00	20,00	A	F	Taux fixe à 1.36 %	1,360	F	Taux fixe à 1.36 %	1,360	A-1	EUR	4 918,39	15 856,39
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2022	P	Réhabilitation de 30 logements locatifs Résidence Le Palissy	CDC	277 500,00	0,00	20,00	A	F	Taux fixe à 1.36 %	1,360	F	Taux fixe à 1.36 %	1,360	A-1	EUR	0,00	0,00
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	1996	P	Construction de 30 logements Rue de la Poterie Tranche 2	CDC	394 872,69	94 174,29	4,42	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.3	4,800	V	Livret A(Préfixé) + 1.3	2,300	A-1	EUR	4 049,50	17 077,95
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2010	P	Construction de 30 logements Rue de la Poterie Tranche 1	CDC	327 698,66	146 169,85	7,08	A	V	Livret A(Préfixé) + 1.3	2,550	V	Livret A(Préfixé) + 1.3	2,300	A-1	EUR	3 740,76	16 471,69
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2018	P	Réhabilitation de 20 logements 2 Rue Saint Laurent	CDC	54 761,50	11 051,82	11,25	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,100	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,600	A-1	EUR	739,54	3 897,79
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2018	P	Réhabilitation de 20 logements 2 Rue Saint Laurent	CDC	140 000,00	106 624,52	11,25	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.75)	0,000	V	Livret A(Préfixé) + (-0.75)	0,250	A-1	EUR	292,76	10 478,38
SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM	2021	C	304 logements sociaux - Gambetta/Remparts/Terrasses Bellevue/Recollets/Clair Vallon/Rte St Vêrand	SG	3 950 000,00	3 686 666,64	27,84	T	F	Taux fixe à 1.19 %	1,213	F	Taux fixe à 1.19 %	1,213	A-1	EUR	45 471,91	131 666,68

Envoyé en préfecture le 26/04/2024
 Reçu en préfecture le 26/04/2024
 Publié le 26/04/2024
 ID : 038-213804164-20240412-VILLE2024_038-DE



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2019	P	Amélioration et réhabilitation de 25 logements	CDC	216 606,00	190 051,71	20,83	A	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	1,350	V	Livret A(Préfixé) + 0.6	2,600	A-1	EUR	5 067,40	4 848,28
SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2019	P	Amélioration et réhabilitation de 25 logements	CDC	162 500,00	140 281,99	20,83	A	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	0,500	V	Livret A(Préfixé) + (-0.25)	1,750	A-1	EUR	2 527,61	4 152,49
TOTAL GENERAL					9 747 991,27	9 282 265,73											147 338,04	272 683,79

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).



IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	398 273,76
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	398 273,76
Recettes réelles de fonctionnement	II	10 837 222,08
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	3,68

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV

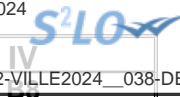
IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					3 157 928,62	3 151 685,62	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					3 157 928,62	3 151 685,62	0,00
Au profit d'organismes publics					3 157 928,62	3 151 685,62	0,00
2018	Réserve Foncière 3 bvd de la gare	EPFL	10	A	545 926,00	545 926,00	0,00
2018	Réserve foncière Terrain 10 rue du Colombier	EPFL	10	A	265 100,00	265 100,00	0,00
2020	Réserve foncière rue Jean Rony	EPFL	8	A	1 243 752,62	1 243 752,62	0,00
2021	Réserve foncière Tènement Gare (Av.Gare/Av.Félix Faure)	EPFL	4	A	762 000,00	762 000,00	0,00
2022	Réserve foncière 1 Place de l'Eglise	EPFL	2	A	26 150,00	19 907,00	0,00
2022	Réserve foncière Riondel	EPFL	5	A	315 000,00	315 000,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					1 206 632,91
657362	Subvention d'équilibre	Subvention d'équilibre	CCAS ST MARCELLIN	Commune	950 000,00
6574	Subvention d'action	Subvention d'action	COMITE DE JUMELAGE	Association	1 700,00
6574	Subvention	Subvention	OGEC ECOLE PRIVEE ELEMENTAIRE	Association	6 540,04
6574	Subvention d'action	Subvention d'action	MEZZO FORTE	Association	1 200,00
6574	Subvention d'action	Subvention d'action	INTERLUDE	Association	400,00
6574	Subvention d'action	Subvention d'action	JEANNE D'ARC	Association	700,00
6574	Subvention d'action	Subvention d'action	BOULE VEYMONT	Association	1 000,00
6574	Subvention d'action	Subvention d'action	TEAM TRAIL	Association	500,00
6574	Subvention d'action	Subvention d'action	ASA	Association	9 000,00
6574	Subvention de fonctionnemen	Subvention de fonctionnemen	MEZZO FORTE	Association	2 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	ACCA	Association	100,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	AIKIDO	Association	276,00
6574	Subvention d'action	Subvention d'action	AIKIDO CLUB	Association	600,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	AMICALE PERSONNEL VILLE	Association	10 000,00
6574	Aide au transport	Aide au transport	Associations Diverses	Association	10 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	ATHLETIC CLUB	Association	12 734,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	AVECC	Association	600,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	BASKET SAINT MARCELLIN	Association	8 004,00
6574	Subvention d'action	Subvention d'action	CLV RHONE ALPES	Association	1 400,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	CLV RHONE ALPES	Association	1 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	COMITE DE JUMELAGE	Association	250,00
6574	Subvention d'action	Subvention d'action	COMPAGNIE 158	Association	2 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	COMPAGNIE 158	Association	2 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	ECOLE MATERNELLE DE LA PLAINE	Association	576,78
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	ECOLE MATERNELLE DU CENTRE	Association	467,02
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	ECOLE MATERNELLE DU STADE	Association	549,34
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	ECOLE PRIMAIRE DE LA PLAINE	Association	289,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	ECOLE PRIMAIRE DU CENTRE	Association	270,76
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	ECOLE PRIMAIRE DU STADE	Association	369,56
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	ECOLE PRIVEE DAUPHIN	Association	30 880,41
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	OGEC	Association	200,00
6574	Subvention d'action	Subvention d'action	FNACA	Association	200,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	GAULE SAINT MARCELLINOISE	Association	500,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	HANDBALL PAYS DE SAINT-MARCELLIN	Association	9 592,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	INTERLUDE	Association	300,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	JEANNE D ARC	Association	25 904,00

Envoyé en préfecture le 26/04/2024
 Reçu en préfecture le 26/04/2024
 Publié le 26/04/2024
 ID : 038-213804164-20240412-VILLE2024_038-DE

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	JEUNES SAPEURS POMPIERS	Association	4 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	JUDO CLUB	Association	8 373,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	LA LYRE SAINT MARCELLINOISE	Association	49 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	LES AMIS D ANNE MARIE	Association	100,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	LOL	Association	600,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	MEDAILLES MILITAIRES	Association	100,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	MUSILUDI	Association	2 000,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	OLYMPIQUE SAINT MARCELLIN	Association	24 622,00
6574	Subvention d'action	Subvention d'action	QUESTIONS POUR UN CHAMPION	Association	400,00
6574	Subvention d'action	Subvention d'action	ROULAVELO	Association	350,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	SAINT MARCELLIN SPORT	Association	16 007,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	SMART	Association	1 866,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	SOUVENIR FRANCAIS	Association	200,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	SYL N JAZZ	Association	200,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	TENNIS CLUB	Association	6 512,00
6574	Subvention de fonctionnement	Subvention de fonctionnement	YAKHIA ACTIONS NORD NIGER	Association	400,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 (3) Objet pour lequel est versée la subvention.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		28,80	3,20	32,00	29,90	0,80	30,70
Adjoint administratif	C	5,80	1,60	7,40	7,20	0,00	7,20
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	9,00	0,80	9,80	9,40	0,00	9,40
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	3,00	0,80	3,80	3,80	0,00	3,80
Attaché	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,80	0,80
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,50	0,00	1,50
Rédacteur principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		39,50	3,34	42,84	42,54	0,00	42,54
Adjoint technique	C	12,00	0,75	12,75	12,75	0,00	12,75
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	13,50	1,74	15,24	14,94	0,00	14,94
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	3,00	0,85	3,85	3,85	0,00	3,85
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent de maîtrise principal	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3,00	0,00	3,00	2,90	0,00	2,90
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	3,00	0,00	3,00	2,90	0,00	2,90
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PERSONNELS (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,57	0,00	0,57	0,57	0,00	0,57
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	0,57	0,00	0,57	0,57	0,00	0,57
FILIERE ANIMATION (i)		10,81	4,98	15,79	14,59	1,00	15,59
Adjoint territorial d'animation	C	4,81	4,98	9,79	9,59	0,00	9,59
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Animateur principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Brigadier-chef principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Chef de service de police municipale principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		88,68	11,52	100,20	96,50	1,80	98,30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				15 452,28		
Adjoint technique	C	TECH	366	2 625,22	A Contrat aidé	CDD Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Animateur	B	ANIM	576	7 977,04	332-11	CDI Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Rédacteur	B	ADM	436	4 850,02	332-8-1°	CDD Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				84 339,96		
Adjoint administratif	C	ADM	368	2 272,58	332-23-1°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	366	4 615,07	332-23-1°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	366	3 831,70	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	3 656,98	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	4 328,14	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	4 104,10	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	3 454,08	332-23-2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	1 772,45	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	4 460,30	332-23-1°	CDD Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Adjoint technique	C	TECH	366	1 934,74	332-23-1°	CDD Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Adjoint technique	C	TECH	366	2 333,88	332-23-1°	CDD Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Adjoint technique	C	TECH	366	3 794,46	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	678,65	332-23-2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	780,35	332-23-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	366	3 942,39	332-23-2°	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	523,60	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	261,35	332-23-1°	CDD Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	5 197,03	332-23-2°	CDD Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	509,62	332-23-1°	CDD Recrutement non titulaire ou nature non précisée
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	639,85	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	4 068,38	332-13	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	1 086,70	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	1 912,35	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	867,98	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	679,49	332-23-1°	CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	114,33	332-23-1°	CDD Recrutement non titulaire ou nature non précisée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	366	4 751,07	332-23-1°	CDD Recrutement non titulaire
Attaché	A	ADM	395	5 674,28	332-23-1°	ou nature non précisée
Contractuel rémunéré sur un indice	B	OTR	497	3 974,74	332-23-1°	CDD
Contractuel rémunéré sur un indice	B	OTR	502	8 119,32	332-8-1°	CDD
TOTAL GENERAL				99 792,24		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
- CONCESSION	CINEMA LES MELIES		SARL Unipersonnelle	0,00
- CONCESSION - Développement et exploitation du réseau de distribution d'électricité	GEG		SA	0,00
Détention d'une part du capital				
- OBLIGATIONS	EDF		SA	0,00
- PARTS SOCIALES	CREDIT AGRICOLE		SA	0,00
- PARTS SOCIALES	CAISSE D'EPARGNE		SA	0,00
- ACTIONS	TERRITOIRES 38		SAEM	0,00
- ACTIONS	CENTRALES VILLAGEOISES		SAS	0,00
- ACTIONS	ISERE AMENAGEMENT		SA	0,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
-	HABITAT DAUPHINOIS		SA HLM	1 558 117,72
-	ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE		OPH	343 288,16
-	SOCIETE D'HABITATION DES ALPES SAHLM		SA HLM	4 556 333,15
-	ALPES ISERE HABITAT OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT		OPH	2 283 770,79
-	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT		SA HLM	330 333,70
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
- SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	CCAS		ETABLISSEMENT PUBLIC A CONSEIL D'AMINISTRATION	950 000,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
 (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
 (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)
 (4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.



IV

BT.1

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
SAINT MARCELLIN VERCORS ISERE COMMUNAUTE	01/01/2017	Fiscalité Professionnelle Unique	2 593 656,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 26/04/2024
 Reçu en préfecture le 26/04/2024
 Publié le 26/04/2024
 ID : 038-213804164-20240412-VILLE2024_038-DE



IV

B11.3

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SPIC	Saint-Marcellin Energie Bois	01/03/2018	05/02/2018	21380416400134	Chauffage urbain	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



IV – ANNEXES	
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	95 693,20	95 693,20
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-609 423,42	-609 423,42
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 500 000,00	1 500 000,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 500 000,00	1 500 000,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	703 999,91	703 999,91
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	3 349 159,13	3 349 159,13
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	4 145 159,22	4 145 159,22

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"



IV – ANNEXES

ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		703 999,91	703 999,91
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		685 000,00	685 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	685 000,00	685 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		18 999,91	18 999,91
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	4 999,91	4 999,91
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	14 000,00	14 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.




IV – ANNEXES

**ANNEXES BUDGETAIRES
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES**

C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 349 159,13	III 3 349 159,13
Ressources propres externes de l'année (a)		518 797,21	518 797,21
10222	FCTVA	350 000,00	350 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	115 000,00	115 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	45 479,00	45 479,00
27638	Créance Autres établissements publics	8 318,21	8 318,21
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 830 361,92	2 830 361,92
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	30 000,00	30 000,00
28031	Frais d'études	100 000,00	100 000,00
28033	Frais d'insertion	5 000,00	5 000,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	5 000,00	5 000,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	3 000,00	3 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	40 000,00	40 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	10 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	10 000,00	10 000,00
281321	Immeubles de rapport	10 000,00	10 000,00
28152	Installations de voirie	50 000,00	50 000,00
281538	Autres réseaux	30 000,00	30 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	8 000,00	8 000,00
2815731	Matériel roulant	20 000,00	20 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	60 000,00	60 000,00
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	40 000,00	40 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	2 000,00	2 000,00
281821	Matériel de transport ferroviaire	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	65 000,00	65 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	100 000,00	100 000,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	30 000,00	30 000,00
28186	Cheptel	2 000,00	2 000,00
28188	Autres immo. corporelles	130 000,00	130 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Indemnités de renégociation de la dette	95 000,00	95 000,00
4818	Charges à étaler	0,00	0,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		

Envoyé en préfecture le 26/04/2024
 Reçu en préfecture le 26/04/2024
 Publié le 26/04/2024 *Vote (2)* 
 ID : 038-213804164-20240412-VILLE2024__038-DE

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	400 000,00	400 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 585 361,92	1 585 361,92

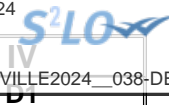
(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

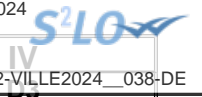


IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Société	Cinéma Les Méliès - Cinéode	16/02/2024	16/02/2024	Projection de films



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	12 175 000,00	4,44	41,61	0,00	5 066 018,00	0,00
TFPNB	40 100,00	5,46	43,43	0,00	17 415,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	690 200,00	26,83	10,19	0,00	70 331,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 30/03/2024

Présenté par le Maire (1),

A Saint-Marcellin, le 12/04/2024

Délibéré par l'assemblée l'assemblée(2), réunie en session ordinaire

A Saint-Marcellin, le 12/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante l'assemblée (2),(3).

ARMAND BENJAMIN	
BALESTAS JEAN-YVES	
BALLOUHEY MARIE-HELENE	
DE BESSES SAMUEL	
DE SMEDT IMEN	
DREYER CHRISTIAN	
FESTIVI BERNARD	
GAUVIN ISABELLE	
GERMAIN MATHIEU	
GHERSINU CHRISTOPHE	
GIARDINO BRUNO	
GILOZ ANDRE	
JACQUOT OLIVIA	
JANY JULES	
LASCOUMES JACQUES	
MATRAS MYLENE	
MOCELLIN RAPHAEL	
NAVA NICOLE	
ODDOUX PATRICIA	
PAGES XAVIER	

V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

PEVET GINETTE	
PIQUER JEAN-LUC	
RENAULT ALAIN	
THAON NOELLE	
TODESCO VERONIQUE	
VIGNON LUCILE	
VINCENT MONIQUE	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saint-Marcellin, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.